

Ecrit par le 3 juin 2026

# Généalogiste, l'homme qui faisait resurgir le passé



**Coutot Roehrig est un généalogiste successoral. Sa mission ? Rechercher des héritiers dans le cadre d'une succession. En 120 ans, elle est devenue la première société européenne de recherche d'héritiers et possède la plus importante banque de données numérisée au monde avec plus d'un milliard d'états civils, de recensements de population et de registres matricules pour les appelés. Cependant, certains de ses champs compétences sont toutefois moins connus.**

## Syndic

«Depuis quelques années, Coutot-Roehrig travaille avec les Syndics de copropriété, explique Pascal Vergnas, représentant de la société en Luberon-Vaucluse. Il est vrai qu'on se demande quelles relations se tissent entre un cabinet de généalogie et un syndic de copropriété. Le motif est simple : nous proposons la recherche d'héritiers après le décès d'un copropriétaire dont les ayants-droits ne sont pas connus. Les charges de copropriété ne sont donc plus acquittées pouvant en cela mettre en danger l'économie de celle-ci. La vente du bien, une fois les héritiers retrouvés, permettra d'apurer la dette due à la copropriété. Le reliquat sera bien entendu réparti entre les héritiers retrouvés par Coutot-Roehrig. Un nouveau service assuré antérieurement par l'administration domaniale, dans le cadre de la gestion

Ecrit par le 3 juin 2026

des dossiers de successions vacantes ou en déshérence ne coûte rien à la copropriété puisque nous sommes rémunérés par les héritiers que nous retrouvons, dans les délais les plus rapides. A contrario, saisir l'administration des Domaines génère un coût en regard des procédures à engager, sans oublier les délais inhérents à ce genre de processus.

## Loi Eckert

«La loi Eckert cadre désormais la gestion des contrats d'assurance vie en déshérence en demandant aux compagnies d'effectuer toutes diligences en vue de retrouver les bénéficiaires de contrats d'assurance vie et de comptes bancaires ce qui représente, environ, 8 milliards d'euros non réclamés. Ces bénéficiaires sont le plus souvent inconnus ou non-trouvés car le plus souvent ils sont mal identifiés. La loi Eckert impose aux organismes financiers de faire des recherches, certes, sans obligation de résultat, mais avec, désormais, la consignation des fonds. Ainsi, sans bénéficiaire indiqué ou retrouvé, l'argent transite par la banque d'Etat : la Caisse des dépôts et consignations. Dorénavant, les banques et compagnies d'assurance ont tout intérêt à retrouver les bénéficiaires de leurs contrats afin de les fidéliser à leur tour. Les banques et compagnies d'assurance jouent-elles le jeu ? Difficile à dire lorsqu'on vous oppose le secret bancaire ou des assurances en vous répondant qu'elles n'ont pas à nous dévoiler le nom des bénéficiaires. Pour autant, nous travaillons à tisser des liens de confiance.»

## La recherche de propriétaire

«On contacte le service des hypothèques pour connaître le propriétaire d'un bien ou d'une parcelle de terrain, cependant, avant 1936 il n'y avait que très peu de documents, en France, pour attester de la propriété d'un bien. Entre 1936 et 1956 les actes notariés ont fait leur apparition et ont été archivés. A partir de 1956 le fichier immobilier est devenu performant. Notre travail consiste, souvent, à retrouver, avant 1936, une origine de propriété, allant même jusqu'à compulsier le cadastre Napoléonien. Si celle-ci n'est pas retrouvée, la personne peut en revendiquer la propriété au titre de l'usucapion (prescription acquisitive). Notre responsabilité ? Attester qu'il existe, ou pas, un acte ou une origine de propriété. Qui nous sollicite ? Le notariat, les communes, pour identifier le propriétaire d'une parcelle de terrain ou d'un bien ou le particulier qui veut acquérir la parcelle contiguë à la sienne.

## Le sel de notre métier

«Généalogiste est un métier passionnant. Notre spectre d'intervention s'étend donc dans les domaines les plus divers. C'est ce qui en fait un métier hors normes. Un exemple ? Très récemment, en faisant l'inventaire pour le compte d'héritiers d'une maison rurale, nous avons dû ouvrir une pièce forte dans laquelle dormaient 70 armes : des fusils de chasse ainsi que des armes de poing. Il s'agissait en fait d'une armurerie privée. Le défunt était tireur sportif. Ce que nous avons fait ? Tout d'abord sécurisé les lieux dans l'urgence en demandant la prise en charge de ces armes, en dépôt, par la gendarmerie. Ensuite, faire vendre les armes susceptibles de l'être, le tout au profit des héritiers représentés par le généalogiste. »

Écrit par le 3 juin 2026

## Anecdote

«Alors que nous devons régler une succession au montant très conséquent chez le notaire, en présence des héritiers retrouvés par nos soins, une personne s'est présentée, déposant théâtralement un testament olographe bloquant, de fait, le bon déroulement de l'héritage en cours. En tant que mandataire des héritiers 'légaux', j'ai demandé dans quelles circonstances était apparu ce testament, s'il est daté et signé, conditions essentielles à sa validité et posais la question de la capacité mentale du testateur à rédiger ce testament. De plus, j'ai mandaté un expert pour l'analyse graphologique de ce document. Pourquoi tant de doutes ? Cette personne s'était tout de suite signalée comme héritier 'du sang' du défunt. Après vérifications, nous avons retrouvé des héritiers à un degré familial supérieur au sien, l'évinçant ainsi de l'héritage. Et c'est justement à ce point de dénouement, voyant le 'pactole' lui échapper, qu'apparait opportunément le testament. L'affaire est en cours. La Justice tranchera sur la base des conclusions de l'expert graphologue. J'aurai quant à moi, défendu l'intérêt des héritiers jusqu'au bout sans coût pour eux.»

## Bien plus que de l'argent

«Dernièrement un notaire m'a confié la recherche d'enfants d'un homme décédé qui avait contracté 4 mariages et plusieurs unions libres. Nous avons finalement retrouvé huit enfants dont certains ignoraient même l'existence des autres. Par devoir de confidentialité, j'ai déposé mes conclusions auprès du notaire. Quelques temps après demi-frères et sœurs se sont retrouvés et ont organisé un repas de famille. Ce qui m'a touché ? Chacun a confié ses souvenirs comblant les manques de pans de vie des uns et rassurant les autres, chacun réfléchissant à la frise de vie de leur père et comment ils s'étaient inscrits dans son histoire et lui dans la leur. Ils ont également décidé d'offrir l'héritage à l'un d'entre-deux qui en avait le plus besoin. L'héritage de ce père n'était pas d'un montant exceptionnel mais tous en ont fait un trésor humain.»

## En savoir plus

Coutot-Roehrig emploie plus de 300 généalogistes également historiens et juristes du droit français et international -ils compilent souvent deux des trois spécialités- étendu à un réseau international de 50 correspondants exclusifs au gré de 50 succursales en France, Espagne, Belgique, Italie, Suisse, Luxembourg et USA. Guillaume Roehrig est le président-directeur-général de l'entreprise transmise par son père, Jean-Claude Roehrig, Sciences-Po 1961, docteur en droit, et généalogiste disparu le 6 mai 2019, dans sa 80e année.

[Coutot-Roehrig Avignon](#). Immeuble CCI. BP 158. 84 000 Avignon Cedex1. [Pascal Vergnas](#), responsable vaucluse. 04 90 88 49 71. [avignon@coutot-Roehrig.com](mailto:avignon@coutot-Roehrig.com)

Ecrit par le 3 juin 2026

## Julien Aubert : « Le Vaucluse doit miser sur la cosmétique et la pharmaceutique »



**C'est entre deux amendements du Projet de loi de finances que le député Julien Aubert nous accueillait dans sa permanence à Carpentras. Peinture de champs de lavande et pin's [OLF](#) épinglé sur le costume. L'enfant de Sault nous livre sa vision du Vaucluse.**

Quel est le point commun entre Emmanuel Macron et Julien Aubert ? Surement pas la vision politique nous direz-vous, et pourtant. Les deux se sont retrouvés sur les mêmes bancs de l'ENA, promotion Léopold Sédar Senghor. Une similarité de parcours qui ne privera pas le député d'une âpre contestation à l'annonce du remplacement de l'institution. « Emmanuel Macron veut montrer que l'on peut supprimer un problème en supprimant le nom d'une structure », résumera le député dans les colonnes du Figaro.

Bien que le cadre LR, érigé en figure de proue de l'atome, soit né à Marseille en 1978, son héritage familial l'attire inéluctablement en Vaucluse. Le père originaire de Carpentras était pharmacien de profession. Le grand-père, Félix Aubert, fût résistant dans le Maquis Ventoux. Ce legs provençal nourrira sa croisade lancée en 2013 au service de la filière lavandicole menacée par la réglementation européenne. A Bruxelles, « la Commission était très surprise de la mobilisation provençale sur le sujet », soulignera Julien Aubert à l'issue de sa dernière visite.

Ecrit par le 3 juin 2026

Loin des bancs de l'Assemblée nationale, du crépitement des flashes et des interventions sur les plateaux TV, l'homme est ici dans son havre de paix et de tranquillité. Peut-être un peu trop ? L'ancien secrétaire adjoint LR est brillant technicien et érudit notable. Le savoir, l'un des rares privilèges capables de friser l'irritation franche en même temps qu'il suscite l'admiration la plus sincère.

Un master à l'université Johns-Hopkins de Washington, une science politique inculquée très tôt au côté d'Henri Guaino, son professeur à Sciences Po Paris, et une expertise pointue des dossiers sous le coude. Premier job ? Magistrat à la Cour des comptes. Le fervent défenseur du gaullisme témoigne également d'une certaine habileté pour s'adapter à toutes circonstances. Caméléon ou parfait « animal politique » dirait Aristote. « Je suis curieux des gens et des rencontres. Je n'aime pas refuser car j'ai toujours peur de rater une expérience », nous confie le parlementaire.



Le député en binôme avec le chef de la délégation LR au parlement européen, François-Xavier Bellamy. Crédit photo: Julien Aubert

Ecrit par le 3 juin 2026

## Refaisons l'histoire

L'agriculture, tout un pan historique de l'économie vauclusienne. Pourquoi notre département est devenu le [5e plus pauvre de France](#) ? « Tout est lié à son moteur qui s'est grippé » résume l'ancien conseiller régional. « L'agriculture qui a connu son apogée au moment de l'irrigation a ensuite été victime d'une concurrence intra et extracommunautaire sur les produits. Une concurrence plus compétitive car moins chère, notamment au niveau des charges. » Résultat ? « Des populations « immigrées, parfois pas, laissées sur le carreau sans pour autant qu'il y ait une reconversion dans les services ou l'industrie. » La course à la qualité et la compétitivité dans le vin a entraîné selon le député la disparition de certaines exploitations moins rentables et laissé des terres en jachère. De l'aveu du président d'Oser la France, « le Vaucluse ne s'est guère industrialisé par rapport à d'autres départements au XIX<sup>e</sup> siècle. »

En cause également, la modification des comportements : « ma grand-mère, il lui aurait semblait baroque de manger des tomates en hiver. C'était une génération très saine vis-à-vis de la consommation. L'argent n'allait pas vers la consommation de choses frivoles. » Nous voilà dans les années 80, changement générationnel, arrivée du 'low cost' et consommation de produits en provenance de l'autre bout du monde. « Les gens découvrent le monde, les voyages à l'étranger. Beaucoup de seniors à la retraite partent s'installer dans des coins plus chauds comme en Californie », rappelle le député. Sans compter la position de carrefour du commerce qu'occupait jadis Carpentras et qui perd alors de sa superbe.

## Miser sur la naturalité

Le Vaucluse témoigne toutefois de nombreux potentiels. « Je pense que le département peut rebondir grâce à la filière de la naturalité, du bien-être, de la santé, de l'environnement. Nous sommes un territoire avec une carte de visite magnifique, je pense notamment aux huiles essentielles qui reflètent un art de vivre, souligne-t-il. Nous pouvons implanter des entreprises de cosmétique, de parfumerie ou de gastronomie. Il faudrait structurer notre agriculture mais aussi notre tourisme par rapport à cette naturalité recherchée. »

« Par ailleurs, de nouveaux métiers numériques s'implantent, un peu indépendamment de la concentration urbaine. Le numérique doit permettre d'être relié au centre des décisions. Je suis persuadé qu'avec un coup de pouce de l'Etat, demain, de jeunes start-up pourraient s'implanter dans les villages et les faire revivre car nous avons un problème démographique », poursuit le député LR.

Ecrit par le 3 juin 2026



Echange en permanence de Carpentras

### **Des incubateurs spécialisés dans les industries de demain**

Il s'interroge : « il faut se demander quelle carte doit jouer le Vaucluse ? Quand vous voyez le débat sur les huiles essentielles, le safran et toutes ces cultures de niche réintroduites... Le Vaucluse doit migrer vers des secteurs à forte valeur ajoutée tout en conservant son bastion. A-t-on besoin d'industrialiser et comment le faire intelligemment ? Aujourd'hui, ne vaut-il pas mieux accueillir les industries de demain, la nanotechnologie, la biotechnologie, pour répondre à une politique d'attractivité ? Je crois qu'il faut faire des incubateurs spécialisés dans ces industries de demain en misant sur l'avenir. »

### **Halte au péage !**

Au chapitre tourisme, le département « a plutôt intérêt à privilégier un tourisme haut de gamme et moyen de gamme. Il faut encourager la consommation dans les hôtels, les restaurants ». Plutôt que

Écrit par le 3 juin 2026

d'autoriser tous les évènements, le député privilégierait les évènements qui s'inscrivent dans cette politique d'attractivité du territoire. « Je préfère la notion de parc américain, dans lequel vous vous acquittez d'une taxe au péage destinée à entretenir le site, sans pour autant entreprendre de grosses installations, très coûteuses et bétonnées. Tout en assurant à la population locale l'accès gratuit à leur espace, pour s'adonner à des activités diverses : randonnée, vélo, balade familiale... », suggère-t-il.

Le Parc naturel régional du Mont Ventoux appelait à certaines réserves de la part du député lors de sa création. « Je pense que nous avons déjà suffisamment de strates, de couches administratives. Un bon projet est un projet dans lequel l'administration est la plus simple et claire possible, pas juste un siège avec des élus, beaucoup de réunions et beaucoup de papiers », tranche-t-il.



Pose de la première pierre du nouveau quartier cœur de ville de Sarrians

Ecrit par le 3 juin 2026

## Faire du Vaucluse la « plaque tournante » de Provence

Un Vaucluse atomisé, une formule qui revient régulièrement dans le débat : « c'est un département assez composite, le sud tire vers les Bouches-du-Rhône, une partie regarde vers les Alpes, une partie vers la Drôme. On manque de ciment dans ce département dont la capitale est assez décentrée. » Solution ? « Développer l'offre de transport et permettre une meilleure mobilité d'Ouest en Est. Il faut faire du Vaucluse, qui reste la porte d'entrée de Paca, la plaque tournante de Provence », propose Julien Aubert.

« Une grande partie des flux passe par le Vaucluse et pourtant ce n'est pas fluide. On devrait inciter à rouvrir un trafic passager de manière plus grande sur l'axe Avignon, Cavaillon, Cheval Blanc et Pertuis. La ligne Pertuis/Aix est aujourd'hui est fermée. Il y a des bouchons de plus en plus massifs et nous n'en tirons pas les conséquences en matière de stratégie ferroviaire, déplore l'élu. Je pense également qu'il faut travailler sur [la LEO](#), Avignon est congestionnée, prisonnière d'elle-même ».

« Rappelons-nous au début du siècle, le projet terminus du chemin de fer à Sault, nous l'avons fait jusqu'à Carpentras. L'implantation des sociétés industrielles va de pair avec l'aménagement du territoire. Sur la place du rail, nous nous sommes trompés en privilégiant le coût, reconnaît le député. Une ligne peut être en déficit, mais apporter un gain global en matière de qualité de vie. La réflexion mérite d'être posée sur la structuration de l'espace. »

**« On confine la pensée à l'amélioration de ce qui existe et on ne réfléchit pas à proposer ce qui n'existe pas. »**

Et de philosopher : « on a perdu la capacité à imaginer. On confine la pensée à l'amélioration de ce qui existe et on ne réfléchit pas à proposer ce qui n'existe pas. Quand les parisiens ont créé la Tour Eiffel, c'était un choc, une transgression ». Julien Aubert pointe les progrès à faire sur la manière d'innover le territoire : « en Vaucluse, il manque un trajet touristique qui traverse les Alpes et arrive vers Milan. Il manque un grand projet ferroviaire ».

## Zone franche rurale et énergie solaire

Irriguer le plus haut et le plus loin possible : « Il faudrait que l'irrigation aille jusqu'à Sault ». En matière d'énergie, le soleil très présent dans le sud du Vaucluse doit jouer son rôle. « Il faudrait essayer de réorienter temporairement les agriculteurs vers du solaire, de manière à ce que l'année ou la culture diminue de 70%, l'agriculteur conserve un revenu fixe qui provienne de l'énergie solaire », précise le parlementaire.

Comment attirer les jeunes ? « Je préfère le terme 'smart village', plutôt que 'smart city'. Il faut essayer d'enrayer le déclin démographique en sollicitant l'aide de l'Etat pour créer par exemple des zones franches rurales sur des zones particulièrement en déficit. Pas d'impôt pendant 10 ans pour une start-up

Ecrit par le 3 juin 2026

qui s'installe sur le plateau de Sault par exemple. »



Chaque année à l'Assemblée nationale, le député organise le Salon des Saveurs du Ventoux et du Luberon.

### Artificialisation des terres

L'éternel débat de l'artificialisation des terres ? « Nous avons raison de le mener, nous sommes pris dans des exigences inverses. Soit, nous décidons de densifier les villes et découleront des problèmes de criminalité, de santé publique, la hausse du prix du foncier. Soit, nous aménageons le territoire et nous

Ecrit par le 3 juin 2026

en tirons les conséquences en matière de transit. En Vaucluse, la terre est rare, l'urbanisme de plus en plus serré, forcément cela contribue à l'augmentation des prix. Cela supposerait une réflexion nationale, il devrait exister une disposition dérogatoire pour lisser les prix », regrette le député LR.

Sur le sujet du zéro artificialisation des terres et notamment de la [perméabilisation des sols](#), le député a notamment proposé à l'Assemblée nationale que les ensembles commerciaux présentent à la commission départementale d'aménagement commerciale compétente un programme de végétalisation et de rétablissement de la perméabilité d'au moins 50% de la surface de leurs aires de stationnement, mis en œuvre dans les 10 ans à venir. D'abord peu enclins à le voter, les membres de la majorité ont finalement adopté une mesure de l'ordre de 100% en 2025.



Le député en compagnie des géomètres-experts de Vaucluse (échanges sur la loi ELAN et loi résilience climatique qui a créé un objectif de « zéro artificialisation nette »)

Ecrit par le 3 juin 2026

## Insécurité à Carpentras

Autre préoccupation majeure pour les riverains, la sécurité : « Je suis allé voir le commissaire et les riverains qui vivent en lisière m'ont fait part de ce qu'ils vivent au quotidien. En plus des tirs d'arme, certains sont harcelés, ils ne peuvent pas accéder à leur maison ou bien sont gênés par des explosions récurrentes de feux d'artifice. » Le député a récemment interpellé le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin pour demander des effectifs de police supplémentaires ainsi que de nouveaux équipements tels que des portables professionnels et des jumelles longue portée.

« Nous sommes sur l'arrière pays de Marseille, si nous n'arrachons pas les trafics, ils vont grossir et faire le lien avec les villages de Bédoin, Aubignan, Sault, etc. Si installer deux policiers en faction devant la cité des amandiers 24h/24 n'est pas possible, alors nous ne sommes pas à la hauteur du danger. Il faudrait s'interroger sur la question de police de proximité et de l'approche terrain », suggère Julien Aubert.

## SOS lavande en danger

« La commission a été un peu surprise de toute cette agitation. Ceci dit, parfois il vaut mieux crier fortement avant d'avoir mal, ça permet de conjurer le sort », ainsi se décline le mantra du parlementaire au sujet des [nouvelles réglementations européennes](#). Une mobilisation qui de l'avis du député est « à la hauteur de ce que représente la lavande. C'est comme si un beau jour, une nouvelle norme interdisait l'accès à la Tour Eiffel à un Parisien. »

Julien Aubert s'est ainsi rendu à Bruxelles pour défendre l'huile essentielle et toute la filière. En binôme avec le chef de la délégation LR au parlement européen, François-Xavier Bellamy, il a rencontré les conseillers techniques de la Représentation française puis la directrice adjointe du cabinet du commissaire européen chargé de l'Environnement. Il a également mis en relation le cabinet du Commissaire avec l'Association des producteurs d'huiles essentielles de lavande et l'Union des professionnels des plantes à parfum, aromatiques et médicinales pour qu'ils soient consultés sur les futures normes.

Ecrit par le 3 juin 2026



Permanence en mairie d'Apt

### Le gaullisme, ce talisman magique...

Rares sont les partis politiques qui ne se drapent pas dans l'idéologie gaullienne, à grand renfort de références historiques. Un héritage tellement galvaudé qu'il en perd tout son sens. « Chacun prend du gaullisme ce qui l'intéresse. Si l'on juge que le gaullisme est la défense intransigeante des intérêts de la France, je ne suis pas sûr qu'Emmanuel Macron, qui a bradé Alstom et s'est couché devant les intérêts bruxellois au sujet de la taxonomie du nucléaire soit le meilleur représentant du gaullisme, tranche Julien Aubert. Nicolas Dupont-Aignan en est déjà plus proche, mais il le confond avec une forme de populisme. La différence est que l'on ne peut pas aller à l'encontre du peuple souverain, ni profiter de sa colère. »

Jean-Luc Mélenchon ? « Il résonne entre dominant et dominé, avec une révolte permanente du peuple d'en bas contre les élus d'en haut. Il en arrive à nier le concept même de nation. Marine Le Pen propose une vision très défensive. Dans le gaullisme, il y a cette défense des intérêts mais également une capacité

Écrit par le 3 juin 2026

visionnaire, cette volonté de miser sur l'avenir et le progrès. »

### **'Madame Le ministre', provocation ou déni de droit ?**

« Ni l'un ni l'autre. Je n'ai rien provoqué du tout, rétorque le député. Un sujet extrêmement futile et devenu le point de fixation de tous. Alors qu'on interroge sur le financement du parc nucléaire et que la ministre Barbara Pompili n'a aucun argument pour répondre, elle part dans une théorie de bac à sable. La première fois que cela m'est arrivé, c'était en 2014. J'expliquais à madame Royale que porter à 50% le pourcentage du nucléaire dans le mix énergétique allait faire dérailler l'indépendance énergétique de la France. J'ai eu droit exactement au même type de réponse. En Français, le neutre est un masculin. 'Un' bébé ne désigne pas automatiquement un garçon. Si vous acceptez ce principe de politisation de langage, vous acceptez que l'écriture elle-même est machiste, car le masculin domine le féminin. »

**« C'est comme si un beau jour, une nouvelle norme interdisait l'accès à la Tour Eiffel à un Parisien. »**

### **Histoire de prénom : Zemmour/Aubert, même combat ?**

Dans un livret de 18 propositions sur l'islam publié en 2018, Julien Aubert proposait que les candidats à la nationalité française ajoutent à leur identité un prénom adapté à la culture nationale. « Ce n'est pas du tout la même proposition qu'Eric Zemmour, nous répond le député. Il propose qu'à la naissance, vous ne puissiez choisir le prénom de votre enfant que dans une liste de prénoms existants, propres à la culture nationale. Je propose que pour ceux qui font le choix d'acquérir la nationalité française, leur soit adjoint un deuxième ou un troisième prénom tiré de cette liste de prénoms, qui leur soit possible d'utiliser ou pas. On ne vous enlève rien, on vous rajoute quelque chose qui manifeste votre entrée dans la patrie. D'un côté, vous avez une obligation, de l'autre une faculté. D'un côté, une volonté de coercition, de l'autre une volonté d'aide à l'intégration. »

Julien Aubert, des ambitions nationales ? Ministérielles ? « Je connais peu de gens qui refuseraient d'occuper la fonction de ministre. J'accepterais si on me le proposait un jour, à condition que la personne qui me nomme soit complètement en accord avec mes valeurs. »

Écrit par le 3 juin 2026

## Enedis et la Fédération du BTP 84 renforcent leur coopération



**Enedis et la Fédération du BTP 84 ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur coopération. Objectif ? Gagner en efficacité lors de la réalisation des chantiers et faciliter le partage d'expérience entre les professionnels du bâtiment et les gestionnaires du réseau public d'électricité. Une coopération et une organisation fondamentales à l'heure où la transition énergétique, écologique et la transition digitale s'accélèrent.**

Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ont ainsi échangé sur la mobilité électrique en présence d'entreprises adhérentes et notamment avec Thierry Devaux, président de la section électricité du BTP 84. Objectif ? Développer un réseau d'interlocuteurs de proximité. Au cœur des sujets abordés : les raccordements provisoires de chantiers ; l'accès aux ouvrages et voiries ; la prévention aux risques électriques ; les déplacements et protections des ouvrages ; les évolutions technologiques et l'émergence de réseaux intelligents.

Ecrit par le 3 juin 2026

## La mobilité électrique

Mais le volet le plus important de cette mise en commun de retour d'expérience concerne la mobilité électrique avec le développement des bornes de recharges des véhicules, le raccordement des immeubles d'habitation collectifs -ce qui représente 44% des habitations en France-, en intérieur et extérieur, les matériels et solutions d'intervention et les aspects réglementaires concernant les bâtiments neufs.

## Et l'enjeu est de taille

Car la ville de demain sera Smart-city, entendez 'ville intelligente'. Et pour que cela soit effectif, les plateformes de bornes de chargement électrique communiquent avec les réseaux électriques et numériques. Il est question d'authentifier le détenteur de la carte, du badge ou du smart-phone pour accéder à la borne et que le branchement fonctionne afin de recharger la voiture. Enfin le déploiement des bornes devient essentiel notamment lorsque l'on connaît l'explosion des ventes de voitures hybrides. Les motorisations électriques et hybrides rechargeables s'envolent atteignant 194 730 modèles immatriculés en 2020 dans l'hexagone, des chiffres supérieurs aux estimations du marché automobile. Soit une hausse de 125 000 unités, par rapport à 2019, pour ce marché d'à peine 10 ans et en pleine crise sanitaire ! En tout, 470 295 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation depuis 2010.



La recharge du véhicule électrique est devenu un enjeu sociétal, ici sur la voie publique

Ecrit par le 3 juin 2026

## Quand Enedis mène l'enquête

En mars dernier, Enedis a publié une [enquête comportementale](#) sur les possesseurs de véhicules électriques. Réalisée en octobre 2020 par l'institut BVA auprès de 804 possesseurs de véhicules électriques, cette étude montre que la grande majorité des utilisateurs (79%) possèdent au moins un autre véhicule, mais que le véhicule 100% électrique est le plus souvent (65%) celui qui roule le plus. La distance moyenne parcourue au quotidien est de 44 km alors que l'autonomie moyenne de leur voiture est de 257 km, en progression de 11 points par rapport à la précédente enquête. Si 48% déclarent utiliser leur voiture 100% électrique exclusivement pour les trajets du quotidien, 52% l'utilisent aussi pour leurs départs en week-end et en vacances.

## Un contexte réglementaire favorable

Ces ventes sont soutenues par un contexte réglementaire favorable. Le durcissement prévisible des réglementations sur les émissions de CO2 et sur les polluants (Euro VII) conduit en effet les constructeurs à anticiper leur sortie du moteur thermique. Ainsi, Renault a annoncé un objectif de 90% de ses ventes électriques en 2030. PSA annonce un objectif de 70% de ventes en électrique et hybride rechargeable en 2030.

## Les aires de services d'autoroutes équipées d'ici 2022

La moitié des aires de services d'autoroute sont aujourd'hui équipées de bornes de recharge rapide (164 aires de service). Toutes les aires du réseau autoroutier concédé seront équipées de stations de recharge pour véhicules électriques d'ici la fin 2022. En parallèle, l'équipement du réseau routier national non concédé sera réalisé à la même échéance grâce à la mobilisation des services de l'État et de financements exceptionnels de 100 millions d'euros. Au total, en comptant les bornes privées (chez les particuliers, dans les copropriétés, sur les parkings d'entreprises...), on atteint plus de 612 000 points de recharge répartis sur l'ensemble du territoire. Ce maillage fait de la France l'un des pays les mieux équipés d'Europe : plus de 20% des bornes installées en Europe se situent en France.

## Recharge du véhicule

De manière stable, la recharge principale s'effectue très majoritairement à domicile (89% des sondés), tandis que les recharges en voirie ou au travail restent marginales. A noter une progression de 7% de la recharge en immeuble. Alors qu'en 2019, 33% des habitants en immeuble déclaraient recharger leur voiture sur des bornes publiques, ils ne sont plus que 26% à les utiliser. Globalement 88% des sondés n'utilisent presque jamais les bornes en voirie et, sur les 12% les utilisant parfois, 58% le font sur les parkings de supermarchés, tandis que 30% le font sur des bornes de recharge publiques, chiffre en augmentation de 4%.

## Plus longtemps mais moins souvent

En 2020, les possesseurs de véhicules 100% électriques se rechargent moins souvent, mais plus

Ecrit par le 3 juin 2026

longtemps. Pour les personnes interrogées, la durée moyenne de la recharge est de 10 heures, soit une heure de plus qu'en 2019. Par contre, la fréquence de la recharge tend à baisser : ils ne sont plus que 55% des utilisateurs à déclarer se recharger une ou deux fois par semaine contre 64% en 2019, et sont 16% à se recharger moins d'une fois par semaine contre 8% en 2019. Il en reste néanmoins 29% à se recharger tous les deux ou trois jours et 17% tous les jours ou presque.



Près de 90% des utilisateurs rechargent leur véhicule électrique de nuit à leur domicile ou en journée au travail. La recharge sur voie publique semble plus aléatoire

### En maison individuelle

En maison individuelle, la recharge s'effectue à 43% sur une prise classique, à 37% sur une prise renforcée et à 19% sur une borne de recharge. Concernant la recharge sur une prise classique, dans 67% des cas cette prise existait avant son utilisation pour la recharge du véhicule. Pour les habitants en immeuble, 57% utilisent le contrat d'électricité de leur logement pour recharger leur véhicule, 25% utilisent celui souscrit par la copropriété, 8% un contrat spécifique pour la recharge sur leur place de parking et 6% un contrat proposé par un opérateur gestionnaire des bornes de recharge dans le parking de l'immeuble. Si la puissance liée à l'abonnement est souvent ignorée (60%), la recharge de la voiture électrique semble s'intégrer naturellement dans la vie du foyer.

### Dans le détail

Parmi ceux qui effectuent la recharge à domicile, celle-ci est réalisée à 81% entre 18h et 7h du matin contre 84% en 2019. En 2020, la recharge nocturne entre minuit et 7h du matin diminue de 3 points (39% contre 42%) au profit de la recharge en journée qui progresse de 2 points en passant de 8 à 10%. La part de ceux qui disposent d'un dispositif de pilotage de la recharge passe de 37% à 40%. Parmi eux, la grande majorité (78%) utilise la programmation horaire dans le véhicule ou une application

Ecrit par le 3 juin 2026

smartphone du constructeur. La plupart des sondés sont prêts à décaler la recharge de leurs véhicules pour éviter les pics de consommation, mais la principale motivation de ceux qui pilotent leur recharge reste la réduction de leur facture d'électricité grâce au tarif Heures Pleines / Heures Creuses.



De gauche à droite : Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse ; Thierry Devaux président de la section électricité ; Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ; Daniel Léonard président de la branche Travaux publics.

## (Vidéo) Le Ventoux, tout beau, tout neuf !

Ecrit par le 3 juin 2026



**Les travaux sont bel et bien bouclés. La magie est de retour au Mont Ventoux qui a fait peau neuve pour accueillir les visiteurs toujours plus nombreux.**

Après les travaux réalisés en 2020 et 2021, le géant de Provence arbore enfin son nouveau visage, apaisé pour la biodiversité et sécurisé pour l'accueil de tous les publics. De nouveaux aménagements qui favorisent également la découverte du patrimoine naturel et culturel du sommet.

Les travaux, d'un montant de 3 406 000€ ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département de Vaucluse et préparés en collaboration avec le Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Plusieurs financeurs : le Département (1 706 000€), l'Union européenne via la [FEDER](#) (600 000€), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (600 000€) et l'État via le [FNADT](#) (500 000€).

**Les aménagements ont concerné :**

- le parvis de l'Observatoire désormais réservé aux piétons et aux cyclistes. Il bénéficie d'un

Écrit par le 3 juin 2026

nouveau revêtement et d'équipements. La restauration du mur de soutènement de la route a permis de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fait désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD 974.

- la construction d'un grand escalier baptisé 'Les degrés du Ventoux', permet aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le Belvédère de Provence (côté Sud) et limite les cheminements sauvages dans le pierrier,
- l'accès au Belvédère des Alpes, depuis le parvis, est sécurisé pour les piétons et les cyclistes avec un cheminement spécifique. Des systèmes de contention limitent le stationnement sauvage et protègent les milieux naturels.
- le renouvellement de la couche de roulement de la RD 974, du Col des Tempêtes au Radôme.

L'[ultime étape](#) du chantier portait ainsi sur les cheminements et les abords de la route, des travaux de restauration de la rotonde, de la calade, du pierrier et des abords de la chapelle. Ont également été installés : des panneaux d'accueil, de la signalétique et des éléments graphiques évoquant le site, le patrimoine, la faune et la flore préparés par le [Parc Naturel Régional du Mont Ventoux](#).

Tout savoir sur les nouveaux aménagements du Ventoux : [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

© Images Sols Provence et Département de Vaucluse

---

## Inondations en Vaucluse : encore deux jours pour déclarer votre sinistre

Ecrit par le 3 juin 2026



A la suite de l'épisode pluvio-orageux que le département de Vaucluse a connu les 3 et 4 octobre derniers, le gouvernement a décidé d'engager la procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle afin de permettre une indemnisation rapide des sinistrés. Les personnes sinistrées ont jusqu'au 28 octobre 2021 pour déclarer auprès de leur compagnie d'assurance les dégâts subis.

L'[arrêté interministériel du 15 octobre 2021](#) a reconnu en état de catastrophe naturelle les communes suivantes :

- Châteauneuf-du-Pape
- Courthézon
- Lapalud
- Mornas
- Pertuis
- Piolenc
- Sérignan-du-Comtat

Ecrit par le 3 juin 2026

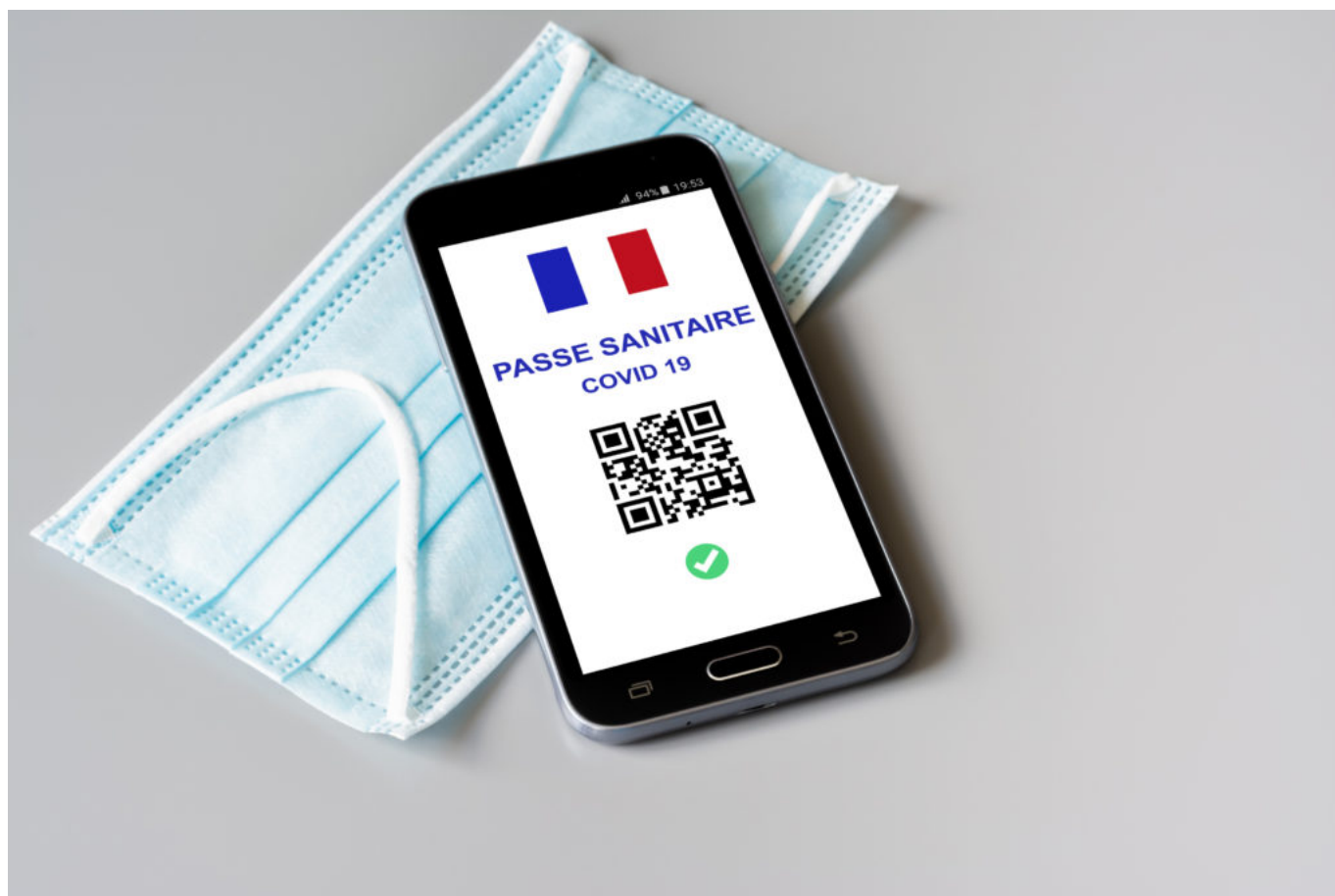
- Sorgues

Les demandes communales ajournées par manque de données techniques ainsi que les demandes transmises postérieurement par les communes seront examinées sur le fondement d'expertises complémentaires dans le cadre de la procédure dite 'normale'.

L.M.

---

## Les dernières mesures sanitaires applicables en Vaucluse



Ecrit par le 3 juin 2026

**Les derniers bilans publiés par [Santé publique France](#) affichent un taux d'incidence de 49/100.000 habitants dans le département de Vaucluse sur la semaine du 11 octobre 2021, inférieur au seuil d'alerte fixé à 50/100.000 habitants, le taux de positivité en Vaucluse demeure stable à 1%.**

Ainsi, 64 personnes sont encore hospitalisées pour Covid-19 en Vaucluse, induisant une tension sur le système de soins à un tel niveau que le "[plan blanc](#)" déclenché le 4 août 2021, est maintenu. Malgré la nette amélioration du contexte sanitaire dans le département de Vaucluse et eu égard à l'augmentation du taux d'incidence récemment constatée dans un grand nombre de départements métropolitains, il convient de maintenir les efforts et les moyens de lutte contre la propagation du virus afin d'éviter une quatrième vague de contamination.

## Le port du masque

Le préfet de Vaucluse maintient les mesures visant à limiter la propagation du virus. Ainsi le port du masque reste obligatoire pour les personnes de onze ans et plus en extérieur, dans les situations à forte densité de personnes, lorsque la distance interindividuelle ne peut être respectée et lorsque les temps de contact prolongé sont probables. C'est notamment le cas, en raison de la promiscuité et du brassage de population qu'ils génèrent, pour :

- les rassemblements publics, les zones et files d'attente, particulièrement dans les rues piétonnes, les manifestations de voie publique, les spectacles de rue, les festivals, les concerts en plein-air et les événements sportifs de plein-air ;
- les marchés de plein air alimentaires et non alimentaires, les foires et brocantes, les ventes au déballage sur la voie publique, les commerces, les centres commerciaux, leurs abords et leurs parkings, les lieux de culte et leurs abords dans un rayon de 50 mètres , en particulier aux heures d'entrée et de sortie des événements et activités qui s'y tiennent ;
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants ;
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways) ;
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public. Le port du masque n'est pas obligatoire dans les parcs et jardins, sur les plages et aux abords des plans d'eau et ne s'applique pas aux :
  - aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
  - aux personnes pratiquant une activité sportive ;
  - aux usagers de deux roues.

Par ailleurs, la consommation d'alcool sur la voie publique reste interdite en raison des comportements qu'elle induit et qui ne permettent pas de garantir le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Ecrit par le 3 juin 2026

## Le pass sanitaire

Le pass sanitaire reste obligatoire pour accéder aux établissements suivants :

- les salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usages multiples ;
  - les chapiteaux, tentes et structures ;
  - les établissements d'enseignement artistique lorsqu'ils accueillent des spectateurs ;
  - les salles de jeux, les salles de danse et les bars dansant
  - les établissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foireexpositions ou des salons ayant un caractère temporaire
  - les établissements de plein air
  - les établissements sportifs couverts
  - les établissements de culte pour les événements à caractère non cultuel
  - les musées et salles destinées à recevoir des expositions à vocation culturelle
  - les bibliothèques et centres de documentation
- les compétitions et manifestations sportives soumise à procédure d'autorisation ou de déclaration et qui ne sont pas organisées au bénéfice de sportifs professionnels ou de haut niveau
  - les fêtes foraines comptant plus de 30 stands ou attractions.
  - Les restaurants et débits de boissons
  - les foires et salons professionnels.
  - Les services et établissements de santé,

## Exceptions

Les établissements suivants qui accueillent des professionnels du transport routier dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle ne sont pas concernés par l'application du pass sanitaire, il s'agit des établissements :

- Le Mistral - Les Gresses Basses - RN7 - 84840 LAPALUD
- Le Relais La Fanélie - Les Gresses Basses - RN7 - 84840 LAPALUD
- Le Relais du Soleil - RN7 - 84350 COURTHEZON
- Aire de Mornas des Adrest - A7 - 84550 MORNAS
- Aire de Mornas Village - A7 - 84550 MORNAS
- Aire de Sorgues - A7 - 84700SORGUES
- Aire de Morières - A7 - 84310 MORIERES-LES-AVIGNON

L'accès à ces établissements par ces professionnels est toutefois subordonné à la présentation d'un justificatif professionnel. S'agissant de l'allègement du protocole actuellement applicable et du port du masque dans les établissements scolaires, une instruction est en cours au niveau national par le ministère de la Santé. Ce dernier se prononcera dans les jours qui viennent sur la base de l'évolution du taux d'incidence, mais également des autres indicateurs sanitaires, dont les chiffres d'hospitalisations et en réanimation.

Ecrit par le 3 juin 2026

L.M.

## Pierre Gonzalvez, nouveau président de 'Vaucluse Provence Attractivité'



**Pierre Gonzalvez, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse et président de la commission Attractivité du territoire, a été élu, ce lundi 18 octobre 2021, président de Vaucluse Provence Attractivité. Il succède ainsi à Maurice Chabert.**

Ecrit par le 3 juin 2026

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse et cinq conseillers départementaux siègent aussi au sein du conseil d'administration de l'agence. Ont également été élus au sein du nouveau bureau de [Vaucluse Provence Attractivité](#) : [Christelle Jablonski](#) en tant que vice-présidente (vice Présidente du Conseil départemental), [Gilles Ripert](#) en tant que vice-président (président de la Communauté de communes du pays d'Apt Luberon) ; [Patrice Mounier](#) en tant que vice-président (président de l'[Umih 84](#)) ; [Samuel Montgermont](#) en tant que trésorier (vice-président de la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat) ; Frédéric Rouet en tant que Secrétaire (vice-Président de la Communauté de communes Ventoux Sud) et Florelle Bonnet en tant que secrétaire adjointe (Conseillère départementale).

« Je suis très heureux de présider l'agence Vaucluse Provence Attractivité que j'ai portée sur les fonts baptismaux en tant que vice-Président et vue grandir depuis 2017. Je poursuivrai le travail engagé par VPA pour accentuer encore davantage le rayonnement du Vaucluse auprès des clientèles touristiques dans le cadre du Schéma départemental touristique 2020-2025, auprès des investisseurs français et internationaux, et des talents», a déclaré Pierre Gonzalvez au cours de ce premier conseil d'administration.

Issue de la fusion entre Vaucluse développement et Vaucluse tourisme en 2017, l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité est née d'une volonté partagée entre le Conseil départemental, les EPCI, les chambres consulaires et des organismes privés et publics en vue d'accroître le rayonnement du territoire de Vaucluse. Instance partenariale, l'agence est administrée par un conseil d'administration composé de 32 membres issus de plusieurs collèges.

L.M.

---

## Sept collèges du Vaucluse goûtent à l'opération 'Au pré de l'assiette'

Ecrit par le 3 juin 2026



**Du 11 au 15 octobre, le Conseil départemental de Vaucluse et l'association nationale Agrilocal mettent à l'honneur les producteurs et les cuisiniers vauclusiens de la restauration collective.**

Sept collèges et deux communes cuisineront, selon la formule qu'ils ont choisie, soit un repas 100% local, soit proposeront au moins un produit spécifique du terroir par jour dans la semaine, commandé via la plateforme [Agrilocal84.fr](https://www.agrilocal84.fr). A cette occasion, un jeu-concours destiné aux collégiens sera également organisé sur l'heure du déjeuner pour tenter de gagner le livre de recettes 'Cuisiner local à la maison !' offert par l'association nationale [Agrilocal](https://www.agrilocal.com). En complément de ce lot, le Conseil départemental de Vaucluse et le Comité de promotion des produits du Vaucluse offriront aux gagnants des caquettes de produits locaux et des fiches découvertes des produits vauclusiens. Destinées aux collégiens, elles valorisent quatre produits phares du Vaucluse : le safran, le berlingot de Carpentras, l'ail de Piolenc et le Muscat AOC du Ventoux.

### **Promouvoir la proximité**

Promouvoir l'accès à une alimentation de qualité et valoriser le manger local, tels sont les enjeux de l'initiative 'Au pré de l'assiette' sous la houlette d'Agrilocal. La plateforme de mise en relation gratuite et immédiate entre les acheteurs publics de la restauration collective (collèges, écoles primaires, maisons

Ecrit par le 3 juin 2026

de retraite, lycées, etc.) et des fournisseurs locaux (producteurs agricoles, artisans, etc.) se veut un outil au service des territoires. S'appuyant sur quatre compétences dévolues aux Départements : social, éducation, tourisme et solidarité territoriale, Agrilocal incite à la commande de produits sains, frais et diversifiés répondant aux exigences nutritionnelles de la restauration collective.

### +154% de chiffre d'affaires

Sur les 7 premiers mois de 2021, le chiffre d'affaires de la plateforme est à +154% par rapport à 2020 et à + 26,2% par rapport à 2019. 34 collèges sont inscrits sur la plate-forme ainsi que 12 lycées et autres structures (associations, chambre consulaires...), 36 communes et intercommunalités, deux hôpitaux et quatre EPHAD, 13 autres structures (associations, restauration privée). 120 acheteurs et 249 fournisseurs sont inscrits sur Agrilocal84.fr, impulsé en 2014 par le Département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et la Chambre des métiers et de l'artisanat.



Collège Diderot à Sorgues. Crédit photo: Conseil départemental de Vaucluse

Ecrit par le 3 juin 2026

## 1600 collégiens concernés en Vaucluse

7 collèges, 1 600 collégiens et 2 600 élèves des écoles primaires étaient ou seront concernés par cette opération 2021 :

- Collège Denis Diderot à Sorgues : lundi 11 octobre à 15h50
- Collège Gérard Philipe à Avignon : lundi 11 octobre à 15h20
- Collège Jean-Bouin à L'Isle-sur-la-Sorgue : mardi 12 octobre à 15h55
- Collège Jules Verne au Pontet : mardi 12 octobre à 15h50
- Collège Joseph Vernet à Avignon : jeudi 14 octobre à 15h20
- Collège Barbara Hendricks à Orange : vendredi 15 octobre à 15h50
- Collège Jean Brunet à Avignon : vendredi 15 octobre à 15h50

---

## Le Vaucluse a sa pistache bio

Écrit par le 3 juin 2026



**Le domaine [Chante Coucou à la Bastidonne](#), près de Pertuis, est une des premières exploitations en France et en Provence à avoir planté des pistachiers.**

Cette exploitation agricole est pionnière en matière de pistachiers bio : plus de 1 400 arbres plantés sur quatre hectares. Les premiers fruits seront récoltés en 2023. La réintroduction de la pistache en Vaucluse, pourtant cultivée en Provence depuis l'époque romaine, sera « bénéfique pour l'économie locale mais aussi pour l'environnement », juge Christian Mounier, Vice-président du Conseil départemental, venu saluer les propriétaires « dont le projet reflète bien l'ambition du Département en matière de développement agricole. »

### **Le local plutôt que la Californie**

« Ayant trouvé des pistachiers sauvages sur nos terres, nous nous sommes lancés dans l'aventure et avons planté 4 hectares de parcelles expérimentales avec plusieurs variétés de pistachiers et de porte-greffe. Nous menons ces vergers, comme les oliviers et les truffiers en agriculture biologique »,

Ecrit par le 3 juin 2026

expliquent les propriétaires du domaine qui produisent également de l'[huile d'olive bio](#) et des [truffes bio](#).

Réintroduire la culture du pistachier peut être une alternative pour les agriculteurs en recherche de diversification face au réchauffement climatique. « De plus, aujourd'hui, la pistache vendue ou utilisée dans les recettes en France, vient principalement de Californie. Une production locale pourra être source d'économie de transport et donc de carbone et pourra favoriser l'économie locale, comme la relance de l'olivier et de l'amandier en Provence, ces dernières années » expliquent les propriétaires.



Le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, Christian Mounier, en visite au domaine.

### Association 'Pistache en Provence'

Avec d'autres passionnés agriculteurs ou transformateurs ayant besoin de pistaches, le domaine est à l'origine d'une association : 'Pistache en Provence'. Cette dernière soutient les agriculteurs désireux de se lancer dans cette aventure afin de promouvoir et défendre la pistache en Provence. L'association

Ecrit par le 3 juin 2026

favorise tous échanges dans le but de développer une synergie chez ses membres, de fédérer les projets, de partager et promouvoir l'apport de compétences diversifiées sur le pistachier. Elle travaille en lien étroit avec la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

### **Plusieurs variétés**

« Nous avons planté plusieurs parcelles avec différentes variétés de pistachiers (espagnole et grecque) et plusieurs variétés de porte-greffe: 4 hectares et 1400 arbres. Nous les menons en agriculture biologique. Nous sommes également parcelles expérimentales pour la [Société du Canal de Provence](#) qui a souhaité nous accompagner et tester sur nos parcelles différents types d'irrigation pour cette nouvelle culture (enterrée, en l'air,...) ainsi que des nouvelles stations connectées (météo, capture de données hydrométriques, historique des données, typologie de la terre,...) et son application mobile qui synthétise toutes ces données et permet de nous guider dans l'entretien des parcelles. »